

IFD nationales : Alliées essentielles de l'action climatique

Pourquoi et comment peuvent-elles s'impliquer davantage dans le financement de la lutte contre le changement climatique ?

ICR rapport dans la série sur les Finances Innovantes

Executive Summary

Les institutions nationales de financement du développement (INFD) peuvent jouer un rôle crucial dans la promotion du financement de l'action climatique, et donc dans la réalisation des contributions déterminées au niveau national (CDN), en raison de leur connaissance des marchés locaux, de leurs liens étroits avec les parties prenantes nationales publiques et privées et de leur capacité à proposer des financements en monnaie locale. Pourtant, les INFD ne sont actuellement pas impliquées aussi intensément qu'elles le pourraient à ce niveau. Cet article apporte un éclairage sur le rôle accru qu'elles pourraient tenir dans le financement de l'action climatique et sur l'appui que la Facilité ICR ou d'autres acteurs pourraient leur apporter dans ce domaine.

Key Findings

- ◆ Le dialogue entre les IFD nationales et les parties prenantes nationales impliquées dans la politique climatique et dans le financement de l'action climatique pourrait être renforcé ;
- ◆ Les IFD nationales gagneraient à bénéficier de plus de renforcement des capacités et de partage d'expérience sur l'accès aux fonds internationaux pour le climat, notamment en matière d'accréditation et d'élaboration de propositions de projets.
- ◆ Il faudrait promouvoir l'accréditation des IFD nationales et favoriser leur accès aux fonds internationaux pour le climat, une approche particulièrement efficace pour mobiliser des financements pour l'action climatique ;
- ◆ Dans le même temps, il serait utile d'explorer d'autres approches au-delà de l'accès direct pour les IFD nationales, par exemple des partenariats avec des institutions financières publiques ou privées accréditées afin de structurer par exemple des lignes de crédit et des véhicules d'investissement en faveur de l'action climatique.

Sommaire

Contexte	3
Les Banques de développement dans le monde	3
Pourquoi les IFD peuvent-elles participer au développement d'une économie à faible émission de carbone et résiliente au changement climatique ?	3
Comment les INFD peuvent intensifier leur engagement en faveur du financement de l'action climatique	6
Suggestions de lecture	7
Abréviations	8

IFD nationales : Alliées essentielles de l'action climatique

Pourquoi et comment peuvent-elles s'impliquer davantage dans le financement de la lutte contre le changement climatique ?

Contexte

Cet article s'appuie sur l'atelier « Programme régional sur l'intégration du financement de l'action climatique au sein des IFD nationales » que la [Facilité ICR](#) a organisé en collaboration avec l'AIAFD¹ et sur les discussions engagées avec les IFD pendant la formation. Ces formations font partie de la 2e composante de la Facilité ICR, qui soutient les IFD nationales et régionales. Il vient également compléter la série de la Facilité ICR consacrée aux investissements intelligents en faveur de la lutte contre le changement climatique qui, outre les IFD, cible les agences gouvernementales et publiques, les professionnels et les représentants du secteur privé².

Les Banques de développement dans le monde

Il existe actuellement plus de 450 banques publiques de développement (BPD) dans le monde. Elles sont au nombre de 106 dans les pays de la région Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), dont 84 en Afrique subsaharienne, 14 dans le Pacifique et 8 dans les Caraïbes³. Environ la moitié d'entre elles font partie de réseaux régionaux tels que l'Association des institutions africaines de financement du développement (AIAFD), l'Association des institutions de financement du développement en Asie et dans le Pacifique (ADFIAP) ou l'Asociación Latinoamericana de Instituciones Financieras para el Desarrollo (ALIDE)⁴.

Que sont les IFD nationales ? Les institutions nationales de financement du développement (INFD) sont des institutions qui appartiennent entièrement ou partiellement à un gouvernement national, sont juridiquement indépendantes et autonomes et sont légalement et explicitement chargées d'atteindre des objectifs socio-économiques dans une région, un secteur ou un segment de marché (NSE, 2019 & Banque mondiale, 2018b⁵).

Pourquoi les IFD peuvent-elles participer au développement d'une économie à faible émission de carbone et résiliente au changement climatique ?

De manière générale, les INFD sont particulièrement bien placées pour promouvoir les investissements (verts) liés au climat en raison de leur proximité avec les parties prenantes nationales publiques et privées, de leur excellente connaissance des opportunités de marché locales et de leur capacité à favoriser le financement et la mise en œuvre des politiques nationales en monnaie locale. Elles ont souvent des liens étroits avec une multitude de sources de financement, notamment, outre les gouvernements nationaux, des marchés internationaux de capitaux, des investisseurs institutionnels et des IFD régionales et multilatérales. Les INFD proposent, en outre, une variété d'instruments de financement, tels que des subventions, des prêts, des capitaux propres et des garanties, et sont capables de combiner et de mobiliser de manière dynamique des financements à des conditions préférentielles. Cela fait d'elles des partenaires particulièrement pertinents pour les fonds internationaux pour le climat. Les INFD peuvent créer des facilités dédiées à la promotion d'investissements pour l'action climatique, comme par exemple la Facilité de financement pour le climat de la Banque de développement d'Afrique australe (DBSA) [voir page 4]. Ou encore dans un secteur précis comme, par exemple, le Programme de promotion des investissements privés dans le secteur des énergies solaires (PPIPS) de la BOAD, dans les PMA francophones

¹ <https://adfi-ci.org/fr/news.php?id=%20166>

² Le premier événement a traité des différents besoins des entreprises intelligentes face au climat (qui vont des microentreprises agricoles aux grands services publics d'approvisionnement en eau et aux institutions financières) et des possibilités de personnalisation des réformes portant sur le climat d'investissement afin de débloquent l'investissement et d'accélérer l'adaptation climatique. L'enregistrement est disponible [ici](#). Les futurs événements et ICRapports seront publiés sur le site <https://www.icr-facility.eu/fr/knowledge-hub>

³ <https://financeincommon.org/pdb-database>

⁴ Pour en savoir plus sur les associations régionales d'IFD, voir les sites de l'AADFI : <https://www.adfi-ci.org/fr/index.php>, de l'ADFIAP : <https://www.adfiap.org/> et de l'ALIDE : <https://www.alide.org.pe/en/>

⁵ Xu et al (2019). Elles sont également appelées banques nationales de développement ou banques publiques de développement.

Encadré 1 : La Facilité de financement pour le climat (CFF) de la DBSA

Pays : Afrique du Sud, Eswatini, Namibie, Lesotho

Enveloppe budgétaire : 110 millions USD (55 millions FVC et 55 millions DBSA)

Sources de financement : FVC, DBSA

Période de mise en œuvre : 2018 – 2024

La DBSA a identifié trois obstacles à l'investissement dans des projets d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ce dernier en Afrique australe : la durée limitée des financements que les banques commerciales peuvent proposer (généralement 7 à 8 ans maximum), les taux d'intérêt élevés et la perception selon laquelle ces projets sont associés à un risque d'investissement élevé. Avec sa Facilité de financement pour le climat (CFF), la DBSA souhaite lutter contre ces obstacles et favoriser les investissements du secteur privé à faible émission de carbone et résilients au changement climatique.

Basée sur un modèle innovant de banque verte, la CFF est la première facilité de ce genre en Afrique. Elle cible les technologies commercialement viables qui ne peuvent pas être intégralement financées par le secteur privé en prenant des risques à un stade précoce. Elle met l'accent sur des projets d'infrastructures qui contribuent à l'atténuation du changement climatique ou à l'adaptation à ce dernier, notamment dans les domaines de l'énergie renouvelable, de l'efficacité énergétique et de l'utilisation rationnelle de l'eau. Le financement est fourni sous forme de première perte ou dette subordonnée ainsi que de prolongations de la durée pour permettre un financement jusqu'à 15 ans. Le taux combiné proposé au projet par la CFF est plus favorable que les taux du marché et la dette subordonnée limite les risques pour les banques commerciales, ce qui facilite le déblocage de fonds privés. Pour les IFD, la CFF peut fournir des cofinancements supplémentaires sous la forme de produits de rehaussement du crédit.

Portant sur des projets d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de celui-ci, la CFF permet de réduire d'environ 29,7 tonnes les émissions d'équivalent CO₂ ou de les éviter purement et simplement. En outre, l'installation de systèmes d'approvisionnement en eau aidera à éviter les licenciements dus aux pénuries d'eau et à sauver ainsi environ 22 600 emplois. Le projet devrait bénéficier, directement ou indirectement, à 466 000 personnes.

À propos de la Banque de développement d'Afrique australe

Propriété du gouvernement de la République d'Afrique du Sud, la Banque de développement d'Afrique australe (DBSA) est une des principales institutions africaines de financement du développement. Elle a pour principale mission de promouvoir la croissance, le développement économique inclusif et durable et l'intégration régionale grâce au développement et au financement d'infrastructures destinées à améliorer la qualité de vie des populations africaines. Créée en 1983, la DBSA est active dans l'ensemble de la chaîne de valeur des infrastructures et apporte de l'aide pour la planification, le financement, la préparation et la mise en œuvre de projets d'infrastructures économiques et sociales en Afrique australe, dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA/ SADC) et sur le reste du continent africain.

Plus d'informations : www.dbsa.org

d'Afrique de l'Ouest [voir page 5]. Les INFD peuvent également servir de banques vertes, comme cela est notamment prévu avec la création de la *Rwanda Catalytic Green Investment Bank*⁶. En orientant les fonds vers des investissements liés au climat, les INFD ne se contentent pas de financer des projets, elles jouent également un rôle important en créant des exemples de mobilisation des ressources en faveur du financement de l'action climatique, encourageant ainsi des investisseurs nationaux et internationaux du secteur privé à s'impliquer dans les portefeuilles de projets et dans les opportunités d'investissement élaborées par les INFD. Cette évolution est ensuite susceptible d'entraîner la création d'un nombre croissant de projets dans des domaines vertueux pour le climat.

Toutefois, la situation actuelle ne permet pas encore d'exploiter tout le potentiel des INFD. Souvent, les financements internationaux de l'action climatique transitent par les IFD des pays de l'OCDE et non par les pays en développement. De par leur conception, les fonds d'investissement pour le climat (CIFs)⁷ sont uniquement directement accessibles par cinq IFD multilatéraux (banques multilatérales de développement) et non par les IFD régionales ou nationales. Le Fonds vert pour le climat (FVC) fonctionne différemment : à ce jour, plus de 10 INFD y ont directement accès, ce qui reflète l'importance accordée par le FVC à l'appropriation

⁶ <https://coalitionforgreencapital.com/projects/green-banks-in-developing-countries/>

⁷ <https://www.climateinvestmentfunds.org/>

Encadré 2 : Le Programme de promotion des investissements privés dans le secteur des énergies solaires (PPIPS) en Afrique de l'Ouest de la BOAD

Pays : Bénin, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Togo

Enveloppe budgétaire : 148,4 millions USD, dont 69,3 millions USD du FVC

Sources de financement : FVC, BOAD

Période de mise en œuvre : 2019 – 2027

Les six pays ciblés se caractérisent par de faibles taux d'accès aux services énergétiques modernes, par des coûts élevés de l'électricité, par une dépendance excessive aux combustibles fossiles et par des problèmes de sécurité énergétique. Pour limiter la dépendance aux énergies fossiles, ces pays prévoient d'atteindre une capacité solaire installée de 1192 MW d'ici à 2030. Cette dernière ne s'élevait toutefois qu'à 70 MW en 2017. Pour décarboner le mix énergétique de la région francophone d'Afrique de l'Ouest et améliorer l'accès à l'énergie propre, le programme s'efforce de combler ces lacunes de capacités en accélérant les investissements du secteur privé dans le secteur solaire, et plus particulièrement dans des technologies solaires économiquement compétitives.

La BOAD encourage les investissements du secteur privé en utilisant une approche de financement mixte permettant d'offrir des financements à long terme abordables aux projets solaires et en proposant des prêts à durée prolongée qui limitent le risque des projets et attirent des capitaux commerciaux. Cette approche devrait permettre d'ajouter 215 MW de capacité d'énergie solaire supplémentaire et de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 4,8 millions de tonnes d'équivalent CO₂. Le programme offre, en outre, une assistance technique à la BOAD, aux développeurs de projets locaux et aux institutions publiques afin d'accentuer l'intégration des considérations liées au changement climatique dans les projets et d'améliorer le cadre réglementaire.

À propos de la Banque ouest-africaine de développement

La Banque ouest-africaine de développement (BOAD) est une institution financière de développement commune aux pays membres de l'Union monétaire ouest-africaine (UEMOA). Cette institution internationale publique a pour but de promouvoir le développement équilibré de ses pays membres et de favoriser l'intégration économique au sein de l'Afrique de l'Ouest en finançant des projets de développement prioritaires. Elle est accréditée pour les trois facilités de financement climatique (FEM, FA, FVC). Depuis 2009, la BOAD siège en tant qu'observatrice à la CCNUCC et participe activement aux discussions sur la construction d'une architecture internationale du financement climatique. Elle héberge, depuis janvier 2013, le premier Centre régional de collaboration sur le mécanisme de développement propre (MDP) qui doit apporter un appui direct aux gouvernements, aux ONG et au secteur privé dans le domaine de l'identification et du développement de projets MDP. La banque s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2023 et est un membre actif de l'International Development Finance Club (IDFC) qui regroupe 24 banques de développement nationales, régionales et bilatérales.

Plus d'informations sur : <https://www.boad.org/>

par les pays et à l'accès direct par des entités nationales (ODI, 2020). D'autres fonds pour le climat tels que le Fonds pour l'adaptation (FA) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) offrent également un accès direct à des organisations nationales telles que les INFD, mais seules quelques rares INFD ont été accréditées à ce jour.

Par rapport aux 132 milliards de dollars de financement pour le climat fournis par les INFD, les 3 milliards de dollars provenant des fonds internationaux pour le climat semblent faibles (chiffres de 2017 et 2018, ODI 2020). Il faut cependant savoir que le premier montant cité englobe les fonds pour le climat de toutes les INFD, y compris celles des pays développés. En outre, la plupart des financements pour le climat des INFD sont des prêts accordés aux conditions du marché, alors que les fonds internationaux pour le climat ont une composante plus importante de subventions et/ou de prêts à des conditions préférentielles, ce qui signifie qu'ils peuvent prendre davantage de risques. L'accès direct à des fonds internationaux pour le climat constitue donc une source significative de financements pour le climat, particulièrement pour les INFD des pays en développement.

Même s'il est plus élevé que pour d'autres fonds et en croissance constante, le nombre d'INFD accréditées au FVC reste faible. Une des raisons de cette limitation vient du fait que de nombreuses INFD ne satisfont pas encore aux critères d'accréditation et doivent donc, selon les cas, réformer leur structure de gouvernance, leur processus d'évaluation des risques, leur système de suivi-évaluation, leur politique de genre, etc. Deuxièmement, le faible nombre d'INFD accréditées pourrait résulter d'un niveau d'interaction souvent trop limité entre les points focaux nationaux/ autorités nationales désignées des fonds pour le climat et les INFD.

Le tableau suivant résume les relations que les INFD entretiennent avec certains des principaux fonds internationaux publics pour le climat :

	FVC	FA	FEM
Contact national	Autorités nationales désignées (AND)	Autorités désignées (AD)	Points focaux nationaux du FEM
Nature de l'appui fourni	Subventions, prêts, capitaux propres, garanties	Subventions	Principalement des subventions, instruments de non-subvention
Volume de projets financés (USD)⁸	9-250 millions (et plus)	Plafond national de 10 millions	1-5 millions
Accréditation requise ?	Oui (entités accréditées pour le FVC)	Oui (entités de mise en œuvre du FA)	Oui (agences du FEM)
Nb de BPD accréditées/ ayant accès aux financements			
National (dont pays ACP)	+10 (2 : DBSA et DB Fiji)	2 Banque agricole/ Niger NABARD/ Inde	1 Banque de développement d'Afrique australe (DBSA)
Régional (dont pays ACP)	13 (4 : BOAD, BDC, CABI, CAF) ⁹	BOAD, BDC, CABI, CAF	BOAD, CAF

Comment les INFD peuvent intensifier leur engagement en faveur du financement de l'action climatique

Les INFD et leur écosystème peuvent mener différentes actions :

Renforcement du dialogue national : une coopération accrue entre tous les contacts nationaux des fonds pour le climat et les points focaux nationaux de la CCNUCC permettrait d'aligner les objectifs et les portefeuilles de projets des INFD avec les opportunités et les besoins de l'action climatique. Toutefois, les contacts directs entre ces points focaux et les INFD peuvent s'avérer difficiles en raison de l'absence de vision commune sur les possibilités de collaboration. Il est donc essentiel de partager des connaissances avec les points focaux nationaux/autorités nationales désignées des fonds pour le climat et de les sensibiliser à l'importance de la coopération avec les INFD.

Renforcement des capacités et partage d'expérience : les représentants des INFD gagneraient à renforcer leurs capacités sur les moyens d'accès aux financements climatiques, par exemple au niveau de la rédaction des propositions de projets, et à partager leurs connaissances sur les meilleures propositions de projets en faveur du climat. Les entités de mise en œuvre ou entités déjà accréditées auprès des fonds internationaux pour le climat pourraient ainsi partager des informations et leurs expériences en la matière. Les organisations régionales ont également un rôle à jouer pour encourager le réseautage et le partage de connaissances entre les banques nationales de développement. Par exemple, lors d'un récent atelier organisé par la Facilité ICR, des IFD accréditées pour le FVC ont été invitées à venir discuter avec d'autres membres de l'AIAFD. Les INFD pourraient également bénéficier d'autres actions d'appui, comme la conception d'un programme de coaching avec l'aide d'INFD déjà accréditées pour le FVC ou la création d'une communauté de pratique sur le financement de l'action climatique, par exemple en conjonction avec le Centre de connaissances (« Knowledge Hub ») des IFD que la Fédération mondiale des IFD (WFDFI) prévoit actuellement de créer.

Promouvoir l'accréditation auprès de fonds internationaux pour le climat : l'accès direct à des fonds pour le climat est une

⁸ Montants hors co-financements envisageables

⁹ Banque ouest-africaine de développement (BOAD), Central American Bank for Economic Integration (CABI), Corporación Andina de Fomento (CAF), Banque de développement des Caraïbes (BDC)

approche très efficace pour mobiliser des financements pour l'action climatique au niveau national et au niveau local tout en maximisant l'appropriation et en renforçant les circuits de financements nationaux. Il est donc crucial que les fonds internationaux pour le climat augmentent le nombre d'INFD ayant directement accès à leurs ressources. Plusieurs INFD sont en cours d'accréditation, une tendance qui doit être activement soutenue et promue. Pour cela, il serait opportun que le FVC encourage l'accréditation des INFD, par exemple en organisant des programmes de préparation spécifiques. De même pour le FA et le FEM. Il est peut-être envisageable d'imaginer une approche d'accréditation « accélérée » pour les INFD, dans le respect des conditions préalables et des normes de gestion et de gouvernance des fonds. Il serait également possible d'explorer de nouvelles méthodes pour permettre aux CIFs d'interagir plus directement avec des IFD régionales et nationales, en plus des banques multilatérales de développement. Même si cela pourrait engendrer des défis de gouvernance au sein des CIFs, l'impact local du financement pour le climat et de l'appropriation par les pays pourrait être largement renforcé.

Autres opportunités au-delà de l'accès direct : l'accréditation auprès des fonds pour le climat nécessite des efforts importants en termes de temps et de ressources. En attendant, les INFD qui ne sont pas encore accréditées peuvent servir d'intermédiaires financiers : elles peuvent s'associer avec des institutions financières internationales (IFI) publiques ou privées qui ont un accès direct aux financements du FVC et qui peuvent aider les institutions financières locales à structurer leurs lignes de crédit destinées à l'action climatique, par exemple. Il pourrait donc s'avérer utile de créer davantage d'alliances entre des INFD et des IFI. Pour mieux exercer ce rôle, qui dépasse la simple accréditation, il serait judicieux de continuer à défendre le rôle crucial des INFD lors des COP de la CCNUCC et d'autres événements internationaux et régionaux pertinents et de promouvoir une communication ciblée à destination des points focaux nationaux/autorités nationales désignées et des IFI concernées.

La Facilité ICR peut apporter une assistance technique à court terme aux IFD sur simple demande pour les aider à appliquer ces recommandations. Pour en savoir plus sur l'assistance technique fournie par la Facilité ICR et sur la procédure de demande, rendez-vous sur <https://www.icr-facility.eu/fr/formulaire-de-demande>.

Suggestions de lecture

- ODI (2020). Rapport « Securing climate finance through national development banks » (non traduit). Par Stephany Griffith-Jones, Samantha Attridge et Matthew Gouett. https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/200124_ndbs_web.pdf
- Climate Finance Leadership Alliance (2020). Enhancing the Role of National Development Banks in Supporting Climate-Smart Urban Infrastructure (non traduit). <https://www.citiesclimatefinance.org/wp-content/uploads/2020/08/Enhancing-the-Role-of-National-Development-Banks-1.pdf>
- OCDE/Banque mondiale/Programme des Nations Unies pour l'environnement (2018). « Re-think development finance for climate » (non traduit), dans Financement de l'avenir climatique : Repenser les infrastructures, OECD Publishing, Paris. <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/9789264308114-9-en.pdf?expires=1606657079&id=id&accname=quest&checksum=BBC0AF1AADA638D2C49A0AECBDDC0A14>
- BID (2013). The Role of National Development Banks in Catalyzing International Climate Finance (non traduit). <https://publications.iadb.org/publications/english/document/The-Role-of-National-Development-Banks-in-Catalyzing-International-Climate-Finance.pdf>
- Project Syndicate (2020). Comment les banques publiques d'investissement peuvent soutenir l'environnement. <https://www.project-syndicate.org/commentary/how-public-development-banks-can-help-nature-biodiversity-by-elizabeth-mrema-and-carlos-manuel-rodriguez-1-2020-11/french?barrier=accesspaylog>
- Jiajun Xu et al. (2019). Identifier et classer les banques publiques de développement (BPD) et les institutions financières de développement (IFD) ; Institut de la nouvelle économie structurelle (INSE), Université de Pékin. https://www.idfc.org/wp-content/uploads/2019/07/nse_development_financing_research_report_no-1-2.pdf

Abréviations

AADFI	Association des institutions africaines de financement du développement	FA	Fonds pour l'adaptation
ACP	Les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique	FVC	Fonds vert pour le climat
AD	Autorités désignées	FEM	Fonds pour l'environnement mondial
ADFIAP	Association des institutions de financement du développement en Asie et dans le Pacifique	ICR	Investment Climate Reform
ALIDE	Asociación Latinoamericana de Instituciones Financieras para el Desarrollo	IDFC	International Development Finance Club
ANDs	Autorités nationales désignées	IFDs	Institutions de financement du développement
BDC	Banque de Développement des Caraïbes	IFIs	Institutions financières internationales
BOAD	Banque ouest-africaine de développement	INFDs	Institutions nationales de financement du développement
BPDs	Banques publiques de développement	MDP	Mécanisme de développement propre
CABEI	Central American Bank for Economic Integration	MW	Méga watt
CAF	Corporación Andina de Fomento – Development Bank of Latin America	NABARD	National Bank for Agriculture and Rural Development (India)
CDNs	Contributions déterminées au niveau national	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
CFF	Facilité de financement pour le climat	ODI	Overseas Development Institute
CIF	Fonds d'investissement pour le climat	ONG	Organisation non gouvernementale
COP	Conference of the Parties	PMA s	Pays moins avancés
CSIs	Climate Smart Investments	PPIPS	Programme de promotion des investissements privés dans le secteur des énergies solaires
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC)	UEMOA	Union monétaire ouest-africaine
CDA A	Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)	USD	US Dollar
DB Fiji	Development Bank of Fiji	WFDFI	Fédération mondiale des IFDs
DBSA	Banque de développement d'Afrique australe		

Les auteurs de ce rapport : Ludwig Liagre (Rio Impact) et Sarah Weiß (GIZ), avec les contributions de la DBSA et de la BOAD.

Ce rapport fait partie d'une série de quatre rapports sur le sujet des Finances Innovantes. Les autres trois rapports sont :

- **Paper 1:** Stimulating investment for climate change adaptation in ACP countries: the role of private enterprises
- **Paper 2:** Mobilising international finance to stimulate investment into Climate Change Adaptation
- **Paper 3:** Domestic efforts for stimulating investment in Climate Change Adaptation

A propos de la Facilité ICR

La Facilité ICR est co-financée par l'Union Européenne (UE), l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique sur le 11e Fonds Européen de Développement (FED), conjointement avec le Ministère allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) et le British Council. Elle est mise en œuvre par la GIZ, le British Council, Expertise France et SNV.

La Facilité ICR soutient les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) dans l'amélioration de leur environnement des affaires et de leur climat des investissements.

La Facilité ICR propose également un soutien technique ciblé pour renforcer les processus de PPD et leurs principales parties prenantes pour des politiques de développement plus efficaces et durables.

Imprint

La publication de cet ICRapport a été dirigée par le GIZ. Cet ICRapport a été produit grâce au soutien financier de l'Union Européenne, l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique sur le 11e Fonds Européen de Développement (FED), conjointement avec le Ministère allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) et le British Council. Les activités de la Facilité ICR sont mises en place par GIZ, le British Council, Expertise France et SNV. Le contenu présenté est la responsabilité du GIZ et ne reflète pas nécessairement les opinions des autres partenaires.

La Facilité ICR soutient les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) dans l'amélioration de leur environnement des affaires et de leur climat des investissements.

Editeur :

ICR Facility

Rue de la Science 14b 1040 Bruxelles – Belgique

www.icr-facility.eu

Auteur :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH | Ludwig Liagre, Sarah Weiß

Design/mise en page :

Diamond media GmbH, Neunkirchen-Seelscheid

Traduction :

GIZ Sprachendienst

URL links :

La responsabilité du contenu des liens vers les sites externes est celle de leurs éditeurs respectifs. La Facilité ICR n'est pas responsable de ce contenu.

Bruxelles, Février 2021.

Implemented by





ICR Facility
Rue de la Science 14b, 1040 Brussels – Belgium
www.icr-facility.eu